

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 2 FÉVRIER

L'AMOUR DE JACQUES

Une heureuse surprise pour nos lectrices !

Nous allons leur offrir, comme feuilleton, le roman à la mode de cet été, *L'Amour de Jacques*, par CHARLES FUSTER.

CHARLES FUSTER s'était déjà fait connaître par plusieurs livres, comme les *Tendresses*, *l'Ame des Choses*, les *Sonnets*, les *Poètes du Clocher*, qui ont eu bien des éditions successives. *L'Amour de Jacques* est son début dans le roman.

Début heureux, s'il en fût ! Voici ce que dit le *Figaro* de ce livre :

« C'est une œuvre émouvante, colorée... Le cadre en est exquis et le style fort remarquable. »

De son côté, *l'Echo de Paris* dit dans son numéro du 28 juin :

« Une œuvre passionnante et neuve, extrêmement littéraire, c'est le premier roman de Charles Fuster. — Ce livre de tendresse émue sera demain sous le chevet de toutes les femmes. »

Ces prédictions se sont réalisées ; *L'Amour de Jacques* a déjà fait le tour de la France, et il va faire celui de l'étranger, car il s'en prépare, simultanément, quatre traductions.

Nous avons la bonne fortune de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs et lectrices cette œuvre originale et touchante.

Nous allons donc publier :

L'AMOUR DE JACQUES

PAR
CHARLES FUSTER

Toujours le Droit sur les Blés

Il y a un journal en France qui s'intitule le *Moniteur des Syndicats agricoles*.

C'est le nom qu'il prend ; ce n'est pas celui que nous lui donnons, nous autres cultivateurs. Il n'est pas notre organe officiel, pas même notre organe officieux ; il ne nous consulte pas et consulte moins encore nos intérêts. C'est le journal d'une entreprise financière ; et il suffit d'en lire le dernier numéro pour en être convaincu.

Plusieurs Syndicats agricoles, dit-il, demandent le relèvement du droit sur les blés, la suppression de la loi qui le fixe à 3 fr. par 100 kilos jusqu'au 1^{er} juillet de cette année ; cela est prématuré, cela est inutile. Le *Moniteur des Syndicats* ne dit pas que les cultivateurs veulent affamer le peuple ; il ne dit pas non plus que les Syndicats voudraient réduire les bénéfices insolents que la haute banque juive

tire de ce petit commerce, cela serait pourtant plus exact ; mais il dit que nous avons encore besoin de blé étranger, et voici les raisons qu'il en apporte : Nous avons récolté cette année 80,000,000 d'hectolitres ; depuis le 1^{er} août, nous en avons importé 15,000,000 ; il en restait bien, en culture et ailleurs, quelques petits stocks ; mais il n'y avait pas en tout, à la récolte en France, plus de 85,000,000 d'hectolitres. Nous avons donc déjà 100,000,000 d'hectolitres sur les 120,000,000 qu'il nous faut ; et nous n'avons pas trop de six mois pour combler ce déficit. Voilà ce que dit le *Moniteur des Syndicats agricoles*.

Le Syndicat agricole d'Anjou n'a pas eu besoin de ses avis, pour s'occuper l'un des premiers de la question, pour faire signer par ses membres une pétition demandant le relèvement des droits, pétition qui a été remise par M. le comte de la Bouillèrie au président de l'Union des Syndicats de France, et il est intéressant de rechercher qui des deux s'est trompé, ou plus exactement peut-être, qui l'on trompe ici.

C'est un fait, connu maintenant, que la loi qui a ramené de 5 à 3 fr. le droit sur les blés, a été votée par les Chambres dans un moment d'affolement. Le mouvement avait été, au surplus, merveilleusement préparé par la banque juive. Elle disait au pays : Vous n'aurez pas de blé ; vos blés d'automne ont été gelés l'hiver ; il n'en reste presque plus. Ceux que vous avez semés au printemps ont souffert des intempéries, des froids, en mars et avril, du manque de chaleur en mai, des pluies en juin et juillet ; ils ne mûriront pas, vous ne récolterez que du petit blé, du blé de mauvaise qualité, qui ne fera pas de farine. Prétendez-vous nourrir le pays avec 60,000,000 d'hectolitres de mauvais blé, alors qu'il en faut 120,000,000 de bon. Et, joignant l'action à la parole, ils amassaient de tous côtés de l'or ; car il fallait de l'or pour payer les blés dont nous avons besoin ; les Américains n'avaient plus confiance dans nos billets de banque ; l'or devenait rare, il faisait prime, on le surpayait de 5 fr. par 100 fr. ! Quelle belle manœuvre pour démontrer au pays que la France allait mourir de faim ! On faisait disparaître l'or pour cacher à nos yeux les quantités de blé qui nous restaient ; diminuer l'importance de la récolte, en France et en Amérique. Nous étions menacés d'une crise monétaire avant la crise du pain ; la loi était enlevée de haute lutte, et tout aussitôt l'or reparaissait.

Deux mois après, avant la fin de septembre, on était fixé sur l'importance de la récolte. Nous avons décidé de 80 à 85,000,000 d'hectolitres, 82,000,000 si vous voulez ; mais on ne nous disait pas que cette récolte ne devait nous nourrir que pendant onze mois. C'était pourtant l'évidence : on avait récolté au 20 août au lieu de récolter au 20 juillet, de sorte qu'au lieu de consommer 120,000,000 d'hectolitres, nous ne devions en consommer que 110,000,000. On ne nous disait pas qu'il restait en culture beaucoup de blé vieux ; cela était pourtant bien certain, puisqu'une partie des semences de cette année ont été faites en blés récoltés en 1890. On ne nous parlait pas non plus des stocks dans nos ports et

ailleurs ; et ces stocks étaient importants à la suite de la bonne récolte de 1890. Ils étaient sûrement de 20 millions d'hectolitres ; mais fussent-ils même seulement de moitié, 10 millions, ils suffisaient à réduire le total de nos besoins à 100,000,000 d'hectolitres ; la production française étant de plus de 80,000,000, il restait tout au plus 15 à 20,000,000 à importer. Ce n'était pas à la mer à boire ; cela faisait moins de 12,000,000 de quintaux, lors qu'en 1890 nous en avions importé 24,000,000, tout juste le double.

On disait, il est vrai, que dans toute l'Europe la récolte était inférieure, que la Russie, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et l'Espagne achèteraient du blé ; mais il ne suffit pas d'avoir besoin de blé pour en acheter ; il faut surtout pouvoir le payer ; et puisque les Américains ne voulaient pas de nos billets de banque, comment auraient-ils accepté le papier de la Russie qui n'est que de seconde qualité, celui de l'Autriche qui ne vaut pas mieux, celui de l'Italie qui vaut beaucoup moins, et celui de l'Espagne qui ne vaut presque rien ! Nous étions sûrs de trouver le blé qu'il nous fallait puisque nous avions de quoi le payer ; ceux qui n'auraient pas de quoi le payer feraient comme les étrangers : ils s'en passeraient ; cela est déjà arrivé en France. Croit-on que nos cultivateurs qui ont récolté du seigle ou de l'orge le vendent pour acheter du blé ? Ils mangent ce qu'ils ont, et je n'en veux pour preuve que la hausse subite et considérable des seigles qui ont presque atteint cette année le prix du blé. En estimant que nous pourrions faire, cette année, sur nos besoins, une économie de 500,000 hectolitres de blé, nous n'exagérons sûrement pas. Que nous fallait-il donc de blé ? Non pas 40,000,000 d'hectolitres, comme le dit le *Moniteur des Syndicats agricoles*, mais moins de 15,000,000.

Et sait-on ce qu'il en est déjà entré en France depuis le commencement de la campagne, depuis le 1^{er} août ? Il en est entré par mois plus de 3 millions 1/2 d'hectolitres, 21,000,000 à peu près, 600,000 hectolitres de plus qu'il nous fallait pour arriver à cette période critique du 1^{er} août 1892, à laquelle nous devions être sans pain depuis plus de deux mois.

Etonnez-vous maintenant de voir que les blés baissent. Les banquiers importateurs ont peine à en maintenir les cours qu'ils défendent avec ardeur, quoique les cours actuels leur laissent assez de bénéfices.

Et nous sommes témoins d'un fait nouveau : L'agriculture et la meunerie unis ensemble pour demander le relèvement des droits sur les farines aussi bien que sur les blés. NICOLLE.

Effets des nouveaux tarifs douaniers

Marseille, 31 janvier. — Les opérations en douane ont été très importantes hier et aujourd'hui.

Pendant ces deux jours, la douane a perçu 17,000 francs de droits de statistique, 10 centimes par tonne de marchandises pauvres ou en vrac et par colis de marchandises riches.

La moyenne de la recette journalière est de 2,000 francs environ.

Rouen, 31 janvier. — La douane est restée ouverte aujourd'hui pour les déclarations des bateaux arrivés hier à Rouen.

Aujourd'hui il n'est arrivé que deux steamers, *l'Atlantique* et *le Chanzy*. Ils n'apportaient pas des marchandises passibles des nouveaux droits.

Depuis un mois, il est arrivé à Rouen 253 navires et 250,000 tonnes de marchandises, consistant surtout en vins d'Espagne.

Dunkerque, 31 janvier. — L'encombrement que l'on craignait, par suite de la mise en vigueur des nouveaux tarifs douaniers, ne s'est pas produit.

Le mouvement du port est le même qu'à l'ordinaire.

Seuls, les navires des lignes régulières de Hull, Goolle, Leith et Londres sont arrivés avec une grande quantité d'objets manufacturés.

Deux navires, *le Forsoyet* et *le Virgo*, chargés de bois, sont entrés dans le port, évitant ainsi chacun douze mille francs de nouveaux droits.

Aucun autre arrivage à signaler.

Cerbère, 31 janvier. — Toutes les marchandises espagnoles et françaises seront dédouanées avant six heures.

Depuis deux jours, les gares de Perpignan et Cerbère accomplissent des prodiges d'activité.

Huit cents wagons ont passé, dans la journée d'hier, en Espagne. Aujourd'hui, la Compagnie espagnole a mis sur la voie des locomotives énormes pouvant traîner cent wagons chargés.

Les employés sont exténués. Le commerce loue beaucoup la bonne volonté dont font preuve les douanes françaises et espagnoles.

A Port-Vendres seulement, quatre navires chargés de vin sont entrés dans le port.

A Cerbère, la gare est littéralement encombrée. Dans les derniers trains se trouvaient des wagons contenant plus de cent mille bouteilles de vin de Champagne et autant d'eau de Vichy.

Pouillac, 31 janvier. — Le vapeur *Agaster*, venant de Fiume, est arrivé à six heures, c'est-à-dire juste assez tôt pour bénéficier de l'ancien régime. Si *l'Agaster* était arrivé quelques minutes plus tard, le surcroît des droits pour les marchandises qu'il transportait eût été, paraît-il, de 150,000 francs.

Modane, 31 janvier. — Les trains passent régulièrement sans le moindre encombrement. La douane fermera ce soir à six heures. Aucun incident ne s'est produit.

Belfort, 31 janvier. — Les bureaux de douane de Belfort, de Delle et de Petite-Croix se sont fermés ce soir à six heures sans incident.

INFORMATIONS

NÉGOCIATIONS AVEC L'ESPAGNE

Une dépêche officieuse de Madrid déclare que la note remise avant-hier par l'ambassadeur d'Espagne à M. Ribot, contient l'historique de négociations qui ont lieu à propos du tarif douanier.

Alors, dans la soirée, M. Got et le frère de D. allèrent à leur recherche. Après un assez long voyage, très incertains sur le chemin à suivre, ils revinrent chercher un guide plus sûr et s'adressèrent à M. Florent Coutenceau, qui connaît les carrières, comme une taupe son royaume.

Ces explorateurs arrivèrent bientôt à la Cloison de glace, et trouvèrent la boîte d'allumettes et les chandelles dont nous avons parlé. Nul doute, nos deux hommes avait séjourné en cet endroit; mais on pouvait redouter qu'ils ne se fussent noyés dans quelque fontaine.

La caravane se remit en marche: souvent, pour avancer, elle dut se mettre à plat ventre. Longtemps les plus fortes voix appelèrent sans jamais percevoir aucune réponse. Les chercheurs commençaient à perdre tout espoir...

Enfin, après un nouveau parcours, ils entendirent eux-mêmes des voix confuses dans un lointain très-éloigné, criant: « A nous! Sauvons-nous! »

Chacun reprit courage. Le guide déclara que malgré l'effet d'acoustique qui semblait indiquer une longue distance, il les supposait assez près, mais qu'il fallait explorer tous les bras.

M. Coutenceau avait raison. Après de nombreuses marches et contre-marches, pendant lesquelles la voix des égarés semblait tour à tour fuir, se perdre, puis se rapprocher, ils finirent par les découvrir...

Ce fut un transport de joie indescriptible. B. et D. appelaient leurs sauveurs « mes frères, mes amis », et leur donnaient les gages de l'amitié la plus expansive.

Ces malheureux étaient dans le plus pitoyable état, couverts de boue, les genoux complètement nus, les membres glacés, et cependant la sueur couvrait leur visage.

Pendant le retour, B. et D. racontèrent avec force commentaires le récit que nous venons de donner. A onze heures seulement ils regagnaient l'entrée du vaste labyrinthe.

Nos deux héros ont été perdus pendant quarante heures. Ils pensaient avoir séjourné huit jours sous terre et ne s'expliquaient pas qu'ils n'eussent pas eu besoin de manger.

C'est égal, ils doivent un fameux cierge au garde champêtre. Si M. Got n'avait eu souci de leurs personnes, ils y seraient encore et y eussent trouvé une mort affreuse. B. et D. ont bien promis qu'ils ne s'aventureraient plus ainsi dans les carrières de tuffeaux. Qu'ils prennent surtout la résolution de ne plus boire!

Cette aventure remet en mémoire un événement semblable qui s'est produit dans ces mêmes souterrains.

Il y a quelque quarante ans, alors que Saumur avait une garnison au château, deux fantassins s'aventurèrent un jour seuls dans les caves de Dampierre. Ils s'y perdirent, y trouvèrent la mort et furent portés comme déserteurs.

Madeleine s'appuya contre la cheminée.

— Aurais-tu vendu notre enfant? demanda Delcour dont les yeux s'injectaient de sang.

— Pour te sauver... murmura Madeleine en courbant la tête.

— Malheureuse!... hurla le pauvre père en saisissant un couteau sur la table.

La jeune femme se laissa glisser sur un siège.

— Frappe! dit-elle en fermant les yeux.

André avait levé son arme: il la tenait suspendue au-dessus du sein de la coupable; il allait la tuer... Mais tout à coup une révolution se fit dans son être; il s'était dompté lui-même.

Il jeta le couteau et fit relever sa femme en lui disant:

— Madeleine, écoute-moi.

Madeleine rouvrit les yeux; elle attendait la mort, et elle trouvait devant elle un visage presque calme, un homme tranquille, qui lui parlait d'une voix douce et posée.

— Tu as commis le plus grand crime dont une femme puisse se rendre coupable, dit André; l'homme qui est venu t'a menti: ce n'est pas moi qui t'envoyais, puisque j'étais chez M. Lefebvre qui, se démettant de ses premières

Ce n'est que deux ans après que, par l'effet du hasard, on découvrit leurs cadavres près de Montsoreau. Ils avaient rongé leurs chaussettes pour se nourrir et prolonger leur existence. Ils étaient méconnaissables, mais leur numéro matricule permit d'établir leur identité.

Ces malheureux avaient marché pendant dix kilomètres presque parallèlement à la Loire et n'étaient qu'à quelques cents mètres d'une issue. B. et D., au contraire, s'avançaient du nord au sud dans la direction de Varrains en passant au-dessous de Fourneux.

Etat civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 29 janvier. — Marguerite Cendre, place de la Bilange.

Le 31. — Marie-Louise-Amélie-Edith Gourmel, quai de l'Ecole de cavalerie.

DÉCÈS

Le 1^{er} février. — Charles Faucillon, marchand de confections, époux de Eugénie Pichery, 54 ans, rue Nationale; — Gaston-Albert Gautron, 1 an, rue de la Visitation.

Le 2. — Louise Piètre, célibataire, 81 ans, à Notre-Dame des Ardilliers.

UNE GARDE-BARRIÈRE TAMPONNÉE

Vendredi, un bien triste accident s'est produit sur la ligne d'Angers à La Flèche.

Entre les stations de Basouges et de La Flèche, une garde-barrière a été tamponnée par le train qui part à 4 h. 40 de la gare Saint-Laud (Angers) et arrive à La Flèche à 2 h. 58.

On ne sait comment est arrivé l'accident. Le chef de district, le mécanicien et le chauffeur ne s'en sont pas aperçus.

C'est le mari de la malheureuse qui, en rentrant le soir, a découvert le cadavre.

La victime a dû être atteinte à la tempe par la locomotive. (Patriote.)

ANGERS. — Lelièvre pris au gîte. — Dans la nuit du 28 au 29 janvier, une certaine quantité de vin en bouteilles avait été dérobée, passage Pasteur, au préjudice de M^{me} Sorin, rentière.

Des soupçons se portèrent aussitôt sur le nommé Lelièvre, demeurant faubourg Bressigny.

Les agents de la sûreté se rendirent au gîte de cet individu; mais Lelièvre n'y était pas. Des perquisitions furent faites et l'on découvrit dans la cave de Lelièvre une partie des bouteilles appartenant à M^{me} Sorin.

La police résolut alors d'exercer une surveillance active dans le voisinage. Elle fut bien inspirée.

Samedi matin, vers quatre heures, au moment où les agents étaient encore à l'affût, ils virent arriver Lelièvre et un autre individu

rigoureux, se contentait pour le présent des mille francs que j'avais retirés de la vente de nos bijoux. Comment était-il, cet homme? Raconte-moi comment tout s'est passé.

D'une voix éteinte, Madeleine donna à son mari tous les détails qu'il lui demanda. Quand elle eut fini, André se leva.

— Je vais essayer de retrouver notre fille, dit-il.

Il sortit, et pendant toute la nuit et la journée du lendemain, Madeleine ne le revit pas; au reste, elle aussi, la malheureuse mère, fit mille démarches dont pas une ne put la remettre sur les traces de l'homme mystérieux qui lui avait donné les dix mille francs, en échange de sa fille. Il fallait que cet homme eût appris par quelqu'un la position d'André, pour venir ainsi tenter sa femme; mais personne ne l'avait vu.

Après cette rude journée d'inutiles recherches, les deux époux se retrouvèrent le soir à la maison conjugale.

— Rien! dit André abattu.

— Rien! répéta Madeleine.

André était toujours calme et maître de lui-même; mais il avait vieilli de dix ans en vingt-quatre heures.

nommé Aubin, René. Tous deux revenaient d'une expédition nocturne très fructueuse; ils paraissaient bien chargés. Quand ils furent rentrés au domicile de Lelièvre, les agents y pénétrèrent et surprirent les deux voleurs qui déchargeaient d'un sac cinq belles dindes et une pintade.

Lelièvre fut ainsi pris en son gîte avec Aubin. L'un et l'autre furent conduits au commissariat du premier arrondissement sur le territoire duquel le vol de vin avait été commis.

Devant M. le commissaire, ils ont fait des aveux et ils ont dénoncé un complice nommé Félix Joubert, demeurant rue Haute-de-Reculée.

Lelièvre et Aubin sont les auteurs du vol de vin commis passage Pasteur.

C'est sur le territoire du Lion-d'Angers qu'ils ont dérobé la volaille. Ils allaient marauder jusque là.

Joubert a pris des volailles, dans la nuit du 24 au 25 janvier, chez M. Roussel, horticulteur au Point-du-Jour.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

L'Association artistique donnera, dimanche prochain 7 février, son troisième concert extraordinaire, avec le concours de M. Jules Garcin, chef d'orchestre de la Société des concerts du Conservatoire de Paris. C'est la première fois que le chef d'orchestre de la première Société musicale du monde consent à diriger un autre orchestre que celui du Conservatoire.

Notre Association artistique angevine a le droit d'être fière d'une pareille faveur.

M. Jules Garcin sera accompagné à Angers par M. Manoury, le célèbre baryton de l'Opéra, et par M. Bertheliet, l'éminent violon solo de l'Opéra et de la Société des concerts.

L'Association artistique d'Angers est, on le voit, plus appréciée que jamais des sommités musicales de notre époque.

BOURGUENIL. — Le nommé Landry-Donneau, cultivateur à Restigné, s'est donné la mort en se pendant dans son hangar. La cause de ce suicide est attribuée à un dérangement de cerveau.

CONCOURS MUSICAL DE SEGRÉ

Un Concours musical d'orphéons, harmonies et fanfares, sera ouvert à Segré, le dimanche 31 juillet 1892.

Ce Concours comprendra: 1^o un concours de lecture à vue (obligatoire); 2^o un concours d'exécution; 3^o un concours d'honneur; 4^o un festival (obligatoire).

Les récompenses consisteront en couronnes, palmes, médailles de vermeil et d'argent.

Indépendamment des récompenses honorifiques attribuées aux Sociétés qui auront obtenu le premier prix au concours de lecture à vue, les primes suivantes seront accordées:

— Femme, dit-il à Madeleine, il y a maintenant ici deux tâches à remplir: retrouver notre enfant, et acquitter la dette que la fatalité nous a faite. Lequel de ces deux fardeaux veux-tu prendre sur ton épaule?

— Ma fille! répondit la jeune mère; je veux consacrer ma vie à la chercher.

— Soit. Je prends l'autre tâche, moi... Je vais quitter la France, et nous ne nous reverrons que lorsque nous aurons atteint chacun notre but.

Madeleine ne répondit pas; mais elle espérait que cette résolution n'était pas définitive. Elle se trompait; à quelques jours de là, Delcour partait, et de longues années se passèrent sans que sa femme en entendit parler.

Quant à Madeleine, après avoir brûlé dans un moment de délire ces dix mille francs, prix de son enfant, elle se mettait seule, et sans ressources, à la recherche d'Hortense.

(A suivre.)

GRAND THÉÂTRE D'ANGERS

Mardi 2 février: Les Cloches de Corneville et Une Tasse de Thé.

4^o Division: palme de vermeil et 100 fr.
2^o Division: palme de vermeil et 100 fr.
3^o Division: palme de vermeil et 50 fr.
Des primes en espèces de 50 fr. seront également attribuées aux premiers prix des concours d'exécution des Sociétés de 1^o et 2^o division, et de 25 fr. pour les Sociétés de 3^o division.

Pour les Sociétés ayant obtenu les premiers prix au concours d'honneur, les primes en espèces suivantes seront accordées:

1^o Division: couronne de vermeil et 100 fr.
2^o Division: couronne de vermeil et 100 fr.
3^o Division: couronne de vermeil et 50 fr.

Les Sociétés désirant prendre part à ce concours sont priées d'adresser leur adhésion à M. R. DE LÉZARDIÈRE, directeur du Concours, passage Russeil, n^o 13 bis, à Nantes, avant le 1^{er} juin 1892, terme de rigueur, car il est de toute nécessité de laisser à la Commission le temps de s'occuper de l'envoi de la musique pour le morceau imposé et le festival, ainsi que la liste officielle des Sociétés que les Compagnies de Chemins de fer auront à transporter.

Lorsque la Commission d'organisation posédera le nombre nécessaire d'adhésions, le registre d'inscriptions sera clos.

Pour les demandes de renseignements, les Sociétés sont priées de s'adresser à M. Roger DE LA BORDE, président de la Commission d'organisation, à Segré.

Les Membres des Sociétés qui participeront à ce Concours sont assurés d'avance de recevoir l'hospitalité la plus courtoise, et rien ne sera négligé pour laisser à tous un souvenir heureux de leur voyage.

HAUTEUR DE LA LOIRE A SAUMUR

Le 2 février 1892

A midi: 1^{er} 75.

MARCHÉS

ANGERS, 30 janvier

Froment, le double-décalitre, 3 90. — Avoine, 2 10. — Orge, 2 30. — Pommes de terre, » 90 à 1 20. — Foin, les 4,050 kil., 420 fr. — Paille, 60 fr. — Œufs, la douzaine, 1 20. — Beurre, la livre, 1 20. — Poulets, la couple, Beaufort et environs, 3 75 à 4 fr. — Poulets, Candé et environs, 3 25 à 3 50.

Un huissier bien connu se présente dernièrement porteur d'un jugement de saisie chez un marchand irascible.

Celui-ci, furieux, s'empare de la pelle à feu et se dispose à frapper l'officier ministériel. — Oh! vous savez, s'écrie l'huissier en ricanant, mon jugement est exécutoire « nonobstant la pelle ».



Pour adoucir, velouter, blanchir la peau du visage et des mains rien n'égale la Crème Simon.

Evitez les contrefaçons étrangères. J. SIMON (Rue de Provence, 36, PARIS. Rue de Béarn, 41, LYON.)

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE
Sirop Laroze
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue St-Jean, Saumur

P. ANDRIEU

Bon vin à 40 centimes le litre, 26 litres pour 25.

La pièce, 225 litres, 80 fr. } non logés
La 1/2 pièce, 113 litres, 42 » }

Rendu à domicile sans aucun frais

Garanti vin de vendange

Rhum Sainte-Lucie, 2 fr. le litre, verre compris, marque John Alvarés, de Kingston (Antilles).

On peut déguster.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e RONDEAU, avoué-licencié à Cholet.

ADJUDICATION

Le MERCREDI 10 FÉVRIER 1891, à une heure du soir,
En l'étude de M^e LOISEAU, ancien notaire à Cholet,

D'UNE PROPRIÉTÉ

PORTANT POUR ENSEIGNE:
Hôtel de l'Europe
Située ville de Cholet, à l'angle de l'avenue Gambetta et de la rue des Bons-Enfants.
Mise à prix: 60,000 fr.

Le même jour, vente aux enchères du matériel et de l'achalandage dudit hôtel,

Sur la mise à prix de: 25,000 fr.

La cave sera prise en plus à dire d'expert.

Bail de 25 ans est donné à l'acquéreur du matériel au prix de 3,600 fr. par an, impôts en plus.

CONSIGNATION POUR ENCHÉRIR: 2,000 fr.

Pour la vente du matériel, s'adresser à M^e DOUET, avoué à Cholet, liquidateur judiciaire Bancheureau.

A CÉDER

Magasin d'Épicerie et de Mercerie et Buvette.

Rue du Pressoir-St-Antoine, 15.

UN JEUNE HOMME marié, ayant connaissances spéciales et muni des meilleures références, désire place de régisseur.
S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER
PETITE PROPRIÉTÉ**

Située au Bois-Brard (Pont-Fouchard).

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Pour cause de décès

Magasin de bois du Nord et du Pays

Ancienne maison bien connue dans la contrée et jouissant d'une bonne clientèle.

A céder également

Fabrique d'agraffes et de crochets

Pour couvertures en ardoises. — Système breveté et très apprécié.

Matériel presque neuf.

S'adresser, 13, quai Saint-Nicolas, Saumur.

A VENDRE
Jument baie, 5 ans, très douce. Se monte et s'attèle.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
Maison avec beau Jardin
Situés rue Saint-Lazare, 32.
S'adresser, pour visiter, 6, rue du Temple.

GUERISON
Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.
MÈME DES PLAIES ET ULCÈRES VARIÉUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LÉONARD, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

A SAINTE-GENEVIÈVE
Tapisseries Artistiques
BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

Épicerie Parisienne

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

IMBERT ET FILS

Fromages Extra			
Camembert (double-crème)...	0.60	Choucroute.....	1/2 kil. 0.20
Ferté.....	0.65	Saucisses fumées.....	2 pour 0.25
Petit Brie.....	0.45	Poitrine fumée.....	1/2 kil. 1.50
Gruyère extra.....	1/2 kil. 0.90	Jambon désossé.....	1.60
Emmenthal.....	1.20	Saucisson de Lyon.....	3.50
Hollande.....	1.20	Pâtés de Foies gras truffés	
Roquefort.....	1.60	de Strasbourg et de Ruffec	
Port Salut.....	1.50	1.75, 1.90, 2.75, 3.75, et 5 fr.	
Brie (véritable).....	1.40	Pâtés d'alouettes de Pithiviers, Bécasses,	
Munster.....	la boîte 2.50	Grives, Perdreaux, Lièvres.	

CHAMPIGNONS FRAIS. TOUS LES JOURS

CHANGEMENT DE DOMICILE

LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1^{er} FÉVRIER

FONDS	95 50	VALEURS FRANÇAISES		Nord	1747 50	OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	94 45	ACTIONS		Orléans	1520 —	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	398 —	Compagnie parisienne du Gaz	523 —
3 0/0 1891	96 6	Banque de France	443 0 —	Ouest	1065 —	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	482 —	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	362 —
3 0/0 amortissable	105 80	Banque d'Escompte	373 75	Compagnie parisienne du Gaz	1437 50	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	479 —	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	20 —
4 1/2 1883	105 80	Comptoir national d'Escompte	508 75	Transatlantique	552 50	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	476 50	— 6 0/0 2 ^e série	18 25
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1220 —	Canal de Panama	21 —	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	418 —	— obligations à lots	83 —
Oblig. 1855-60 3 0/0	549 75	Crédit Industriel et Commercial	535 —	— Suez	2667 50	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	476 —	Suez 5 0/0 remboursable à 500	614 —
— 1865 4 0/0	536 75	Crédit Mobilier	802 50	VALEURS ÉTRANGÈRES		CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	
— 1869 3 0/0	421 —	Dépôts et Comptes courants	148 50	Autrichien 4 0/0 or	97 —	Est 3 0/0 anc. r. à 500	650 —	Emprunt russe 1862 5 0/0	—
— 1871 3 0/0	409 50	Société Générale	475 —	Dette d'Égypte 6 0/0	483 —	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	—	— 1889 4 0/0	94 15
— 1875 4 0/0	539 —	Est	553 75	Extérieure 4 0/0	62 65	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	—	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série	93 95
— 1876 4 0/0	531 —	Paris-Lyon-Méditerranée	1477 50	Hongrie 4 0/0 or	95 35	Nord 3 0/0 r. à 500	444 —	— 2 ^e	—
— 1886 3 0/0	410 50	Midi	1257 50	Italie 5 0/0	90 60	Orléans 3 0/0 r. à 500	—	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
Bons de liquidation	—			Portugal 4 1/2 1888	215 —	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	444 —	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	443 75

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6			9 34	10 12	2 51	9 41	10 12	1 33
Château-du-Loir	10 43			12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51
Noyant-Méon	11 20			1 5	3 8	7 40	1 13		5 54
Linières-Bouton	11 29				3 17	7 49			6 4
Vernantes	11 43				3 30	8			6 14
Blou	11 54				3 41	8 10			6 24
Vivv	12 2				3 49	8 17			6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15			1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41				4 34	8 51			7 11
(départ)		8 31	10 37		4 11	8 30			6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43			7 3
Chacé-Varrains		8 47	10 52		4 29	8 49			7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 11			4 37	8 56			7 17
Montreuil-Bellay		9 41	11 24		2 15	4 57	9 14	2 25	2 59
Thouars		10 17	11 57		2 44	5 51	9 40	2 52	3 28
Niort			3 58		4 30	8 42		4 40	5 20
Saintes					6 24	11 52		6 22	7 53
Bordeaux					9 52	4 18		9	11 13

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40	11 39	8 20			3
Saintes				7 12	9 9	11 39			6 40
Niort	5 25			9 42	10 51	2 5	5 13	8 10	8 30
Thouars	8 35			12 12	12 45	4 35	8 40	10 10	10 46
Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7	2 37	5 1	9	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18			2 51	5 16	9 41		
Chacé-Varrains	10 11	7 27			3 58	5 24	9 50		
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32			3 3	5 29	9 55		
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	10 22	7 45	Mixte matin		3 13	5 42	10 3		
(départ)		7 25	11 25		2 52	5 20			
Nantilly (départ)		7 36	11 36		3 4	5 31			
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	7 47	11 44	1 34	3 12	5 39			10 59	11 46
(départ)	7 57	11 54	1 39	3 16	5 43			11	7 11 53
Vivv	8 11	12 10		3 28	5 57				
Blou	8 20	12 19		3 36	6 6				
Vernantes	8 33	12 33		3 47	6 19				
Linières-Bouton	8 46	12 45		3 58	6 31				
Noyant-Méon	9 1	12 58		2 15	4 10	6 45		11 44	
Château-du-Loir	10 22	2 4		5 55	9 22	7 58		12 33	1 12
Chartres	2 47			5 56	9 26	12 4		3 26	4 5
Paris	5 50			7 30	11 50	2 27		5 10	5 45

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes d.	10 47		8 25	8 52	12 7	3 10	3 10	7 35
Angers d.	2 14	6 30	10 27	12	2 57	5 10	5 20	9 35
La Ménitrie	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	6 10	10 11
Les Rosiers		7 19	10 56	12 46	3 52		6 23	
St-Clément		7 26		12 53	3 59		6 32	
St-Martin		7 33		12 59	4 7		6 41	
Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	1 11	4 20	5 56	6 58	10 24
— d.	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	7 3	10 30
Varennes		8 5	11 26	1 27	4 45		7 21	
Port-Boulet	3 46	8 20	11 35	1 38	5 1	6 16	7 39	10 50
Langeais	4 20	8 59	11 55	2 12	5 46	6 38	8 30	11 16
Tours ar.	4 59	9 42	12 33	2 51	6 35	7 24	9 54	11 48
Paris ar.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58		5 7

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	Port-Boulet	8 39	4 56	9 45
Chinon	9 4	1	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53			Angers	4 40		7 30	11 48
Moncontour	7 41	10 47	2 42			Martigné	6 1	8 26	11	1 12
Loudun	8 42	1 39	3 56			Doué	6 24	8 55	11 54	1 35
Montreuil (ar.)	9 19	3 21	4 35			Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44
— (départ.)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30	le Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51
le Vaudelnay	7 14	9 39	4 46	5 10	9 43	Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1
Baugé	7 22	9 51	5 30	5 21	9 56	— (départ.)	7 38		2 21	9 17
Doué										